

17^{ÈME} CAFE DE GEOGRAPHIE DE MULHOUSE

MICHEL PERIGORD PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE POITIERS
CAFE REY LE 16 DECEMBRE 2005

LA BANALISATION DES PAYSAGES
www.cafe-geo.net

Choisir de travailler sur le paysage, c'est comme un peu comme entrer en religion. On « entre en paysage », ce qui devient une passion, souvent partagée.

L'idée ne m'était pas venue de réfléchir à la banalisation, car cela semblait aller de soi : l'urbanisation, les lotissements, le mitage, les grandes cultures qui s'étendent et les descentes forestières en moyenne montagne sont fréquemment évoqués. Réfléchir à la banalisation, c'est ouvrir un nouveau chantier, élargir mon espace de réflexion.

La notion de paysage refait surface à Lyon, lors d'un colloque de philosophie en 1981. Aujourd'hui cette notion est enseignée en sciences sociales, en architecture, en agronomie, en géographie, ou encore en histoire de l'art. Les formations paysagères investissent l'enseignement supérieur. Elles ont été redécouvertes comme le montre l'exemple de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) remonte au XIX^{ème}, et qui a essaimé à Bordeaux, Lille et Marseille. Il existe aussi une école privée à Blois, une autre à Angers (paysage horticole) et j'en oublie...

Le thème prend de la force du fait de la demande sociale. Le paysage est reconnu par le dispositif juridique et constitutionnel. La loi n°93-24 du 8 janvier 1993¹, initiée par Ségolène Royale, sur la reconquête des paysages a été suivie d'une politique de « paysages de reconquête », plus de 100 archétypes paysagers et de leurs produits sont concernés.

C'est un thème qui a attiré l'attention des politiques dans lequel on peut entrer de plusieurs manières. L'entrée la plus facile est celle des représentations mais c'est aussi la plus ancienne et la plus pratiquée. On peut privilégier comme les paysagistes, l'entrée par les territoires ou par l'environnement. Les nouveaux modèles de communication compliquent les études paysagères. Les cheminements de pensée vont au-delà de la picturalité. Les individus sont mobiles et cette mobilité n'est pas sans conséquence sur la banalisation du paysage. Ne dissimule-t-il pas l'exclusion sociale ? Quels architectes y ont réfléchi ? A quoi sert le paysage ? On s'interroge sur le sens, sur la qualité de la vie, la qualité du cadre de vie. Cette manière de percevoir le paysage aujourd'hui est liée aux sociétés post industrielles, ce ne sont pas des préoccupations à l'échelle de la planète.

Un reportage de magazine évoquait récemment Francis Cabrel qui décrivait le paysage vu de sa cuisine, précisant : « Cette photographie de la campagne, c'est aussi ma vie quotidienne, qui est d'une grande banalité ! ».

Banalisation, uniformisation, ce n'est pas la même chose. Ce débat n'est pas catégorique, il a des conséquences sur les politiques publiques, les initiatives privées.

Le mot « banalisation » en matière de « politique paysagère » trouve une application dans les années 1950-60 où il suscite l'intérêt des médias. On le retrouve dans la presse, dans le vocabulaire des journalistes dans des reportages comme « la France défigurée » de Michel Péricard.

Qu'est-ce que la banalisation ? C'est l'action de rendre banal. La généralisation, la suppression de toute marque distinctive. On devine ce que sous-entend le terme : un paysage banal est peut-être un paysage nul en tout.

Depuis 1906, le législateur s'est intéressé aux paysages remarquables et protégés, aux monuments historiques, aux sites. Plus on s'approche de l'époque contemporaine, plus l'espace protégé est vaste, et plus la notion devient complexe.

Au quotidien, un paysage banal est déprécié. Il n'est pas perçu quand il n'est pas approprié mais il y a des surprises. Dans la région de Poitiers, un maire voulait faire abattre un château d'eau qui ne servait plus. Les gens ont protesté « c'est notre château d'eau, c'est un point de repère », Ils se l'étaient approprié et à présent, les autorités hésitent. A chacun ses paysages, ses critères banalisant. Il n'y a pas de règle.

¹ <http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UPEFP.htm>

On restant dans une approche constructiviste, on peut éclairer le processus de banalisation des paysages au moyen de diverses entrées :

- Par le regard porté sur un territoire,
- Par les formes héritées, produites,
- Par les lois et règlements.

I. L'éclairage du processus par le regard

Le paysage est représentation, il est un territoire habité et fabriqué. Il est culturel, il est distanciation entre soi-même et l'objet regardé. Qui produit le paysage ? Qui le regarde ? Comment regarder ? Qui traite du paysage ?

Il fait l'objet d'une grande mobilité disciplinaire et théorique. Il serait intéressant de voir sa trace dans les travaux des chercheurs. La moitié des chercheurs sont des géographes, 18 % sont des sociologues, 11 % des philosophes, 28 % de disciplines diverses dont des économistes.

Rares sont les géographes qui s'intéressent au paysage en tant que tel et pour lui-même.

Plus nombreux sont ceux qui se livrent à des pratiques analytiques, comme l'agronome, qui va se demander comment on peut protéger la nature dans le cadre d'une agriculture durable, ou l'économiste qui s'appuie sur le paysage pour évoquer la possibilité d'une agriculture paysagiste (CTE et CAD).

Nombreux sont les géographes qui s'intéressent aux pratiques paysagères.

Sur 580 géographes français, 220 en font mention dans leurs publications mais une dizaine seulement publie sur cette thématique. En outre, les géographes et les philosophes sont les seuls à conceptualiser sur le paysage.

Pour le géographe, le paysage est une construction mentale, subjective

Il faut distinguer entre banalisation et uniformisation. Chaque action que nous avons sur le milieu a une conséquence et elle est qualifiante : un hangar va qualifier l'espace, devenir un point de repère. La dégradation de la biodiversité ne ressort-elle pas de la banalisation du paysage ?

L'action peut être pensée : le paysagiste agit avec un plan à l'intérieur duquel il y a un projet.

L'action peut résider dans une adaptation. L'industrie a besoin d'huile et d'amidon, usages qui vont orienter les productions agricoles. Aujourd'hui, on a besoin d'huile de colza comme carburant par exemple.

La mobilité, c'est un territoire organisé par des couloirs de circulation qui fractionnent le paysage. C'est une destruction uniformisante à l'échelle mondiale

Entre l'urbain et le rural, on ne fait plus de distinctions. Les deux systèmes ne vont plus l'un sans l'autre. Il y a des gommages, des estompages de caractères. Soit on enlève des éléments, soit on en rajoute. Certains sont dépréciatifs. Entre 1980 et 2000, 400 000 hectares ont été urbanisés, 20 000 par an soit 200 km². On a mis en place 10 000 km de lignes à haute tension pour 1000 enterrées et construit 250 hyper de grande taille. Les lotissements sont standardisés, les carrefours giratoires se multiplient.

Un paysage peut avoir une valeur ne serait-ce qu'affective. Ce qui fait le charme d'un pays, c'est la diversité. Les types architecturaux ou naturels restent différenciés. On reconnaît les régions en fonction de leur caractère particulier. La diversité procure de l'agrément qui participe à l'épanouissement de la personne. Les pratiques culturelles mises en œuvre par notre agriculture entraînent une uniformisation des paysages car elles sont semblables : qu'elles soient tournesol, soja, maïs, nous les percevons identiques. L'uniformisation est aggravée par notre façon de voir les choses.

La banalisation est insidieuse.

Elle aliène des sites protégés, qui banalisés deviennent des espaces de loisirs standardisés. Les pratiques touristiques ne jouent-elles pas aussi un rôle ? Nous sommes dans un système social qui exige des lieux uniques et extraordinaires avant de les banaliser. Nous imaginons des formes d'utilisation agricoles, touristiques qui sont banalisantes. Uniforme : banal, identique, invariable

II. L'éclairage par la production des formes

Les paysages ruraux demandent une analyse différente. On assiste à une banalisation par des transformations successives, (processus lents) et mutations (processus rapides). On peut évoquer le cas du bocage. Dans l'Ouest, il est le symbole des régions d'élevage. La haie était indispensable car obstacle aux divagations des animaux. Elle existe avant de devenir bocage, paysage qui se met en place à la fin du XVIIème et qui perdurera jusqu'en 1914-18. Un bocage demande beaucoup d'entretien. Le bocage apparaît après la chouannerie. L'entretien était confié à des manouvriers très spécialisés. Après 1918, faute de main d'œuvre (guerre, exode rural), le bocage s'étiole avant de disparaître au temps des remembrements. L'urgence était alors de nourrir l'Europe, de s'affranchir de la tutelle américaine. Aujourd'hui, on assiste à des opérations de remise en bocage.

D'original, le bocage est devenu banal au XIXème, il a disparu au XXème dans l'indifférence, sa reconstruction est originale à présent.



Les bâtiments agricoles ont des points communs en France. On investit dans la protection des architectures vernaculaires qui font l'objet de politiques de patrimonialisation. Notre société souffrirait-elle d'un manque d'imagination ? On assiste à un mouvement de concentration foncière, inédit depuis l'Empire romain. En Charente, 3 familles ont acquis des domaines de 1800 à 3000 hectares sur leur fonds propres, les derniers agriculteurs ont des exploitations colossales, profitant encore de primes alléchantes. Ils produisent céréales et oléo protéagineux.

Le cas du bocage n'est pas un problème seulement français ou européen. On observe le même phénomène au Honduras, les mangroves fragiles ont été défrichées pour faire des bassins d'élevage de crevettes.

En Andalousie, quand on descend de la Sierra Nevada, on voit deux mers : la Méditerranée et la mer de bâches de plastique d'Almeria. Est-ce banalisation ou un nouveau modèle de paysage de huerta ?



Sur les versants de moyenne montagne, on constate des descentes forestières, la forêt descend de plus en plus bas. C'est une banalisation par verdissement mais le paysage n'est pas uniforme. Soit il y a des résineux, soit il y a des feuillus. Les forêts progressent en France, spatialement, mais non en valeur :

- 1900 : 12 % de l'espace
- 2000 : 27 % de l'espace
- 2020 : 32 % de l'espace

Et puis, les arbres sont voyageurs, l'épicéa est passé de l'Amazonie à l'Asie, le caféier de l'Afrique à l'Amérique latine. Les arbres deviennent-ils banalisants ? Donnent-ils de la lisibilité à un espace ?

Le réchauffement climatique sera-t-il uniformisant ? Si la température moyenne augmente de 2° d'ici 2050, on perdra le noisetier alors que le chêne vert et le chêne maritime progresseront, et, en Limousin, ils devraient se substituer au chêne et au hêtre.

A l'échelle régionale, ce changement sera uniformisant car suivi d'un appauvrissement des espèces végétales.

Très souvent, l'élu privilégie les essences autochtones. Il faut être prudent, Gilles Clément conseille de mixer et de marier les essences endogènes et exogènes. 600 à 650 espèces exogènes coexistent au domaine du Rayol dans le Var, mais il faut être vigilant face aux espèces envahissantes.

Quant-aux éoliennes, elles font débat : elles sont 650 en métropole et 350 dans les DOM. L'argumentation de l'Ademe et celle des défenseurs du paysage sont divergentes. Pour l'Ademe, cela met de l'animation. Ce sont des objets de curiosité et encore une fois, des préoccupations de pays riches. Pour les détracteurs, cela déqualifie le paysage, c'est laid, c'est une atteinte au cadre de vie. Dans le Limousin, on a implanté des éoliennes de 3 MW dans la région du plateau de Millevaches. On ne les voit pas. Ce n'est pas si laid, ce n'est pas une forêt d'éoliennes et ce n'est pas banalisant puisque cela attire les visiteurs.

Ce qui est banal, c'est l'empreinte de l'action humaine sur la nature alors que l'érosion, la déforestation, le reboisement se voient.

Les zones commerciales relèvent du banal car on ne les regarde pas. On les a façonné à l'échelle de la parcelle, sans vision globale. Mais l'urbanisation est-elle dramatique du point de vue spatial ? Elle occupe 14% du territoire français et la France est le deuxième pays européen en matière de superficie.

On parle de mise à distance de l'affrontement. Les architectes ne sont pas d'accord entre eux. On craint les banlieues car on s'y perd, c'est un chaos de forme qui entraîne violence et sauvagerie. On manque de repères, d'espaces mixtes, de jardins, de places, de placettes. Là où on se repère on est en confiance. Là où on se perd, on a peur. Pékin est un cas d'expérience, pour les jeux, on modifie le paysage urbain et on bouleverse la société.

Longtemps, le paysage n'a été que rural, **le paysage urbain** n'est une notion à part entière que depuis 1950.

L'explosion des mégalo-pôles

Le monde est-il un vaste supermarché du paysage ? Ce n'est pas sûr. Un paysage banalisé peut être un paysage où l'on se perd, faute de repère. Il faut prendre en compte nos attitudes, notre regard. On ne regarde plus son paysage quotidien, il faut un effort sur soi-même pour le voir.

L'architecture urbaine en montagne est destructrice. Le mitage qui se développe avec une multiplication plus ou moins ordonnée est un parfait exemple de banalisation quelque soit l'endroit où l'on se trouve en Europe. Les entrées de villes avec les ronds points sont une typologie de falsifications. A Brive, tel rond-point est garni d'une fausse cabane de ville, un autre de faux murs en schiste, le suivant est un jardin méditerranéen. On fait de même dans toute la France mais ce n'est pas ainsi qu'on va débanaliser les lieux.

Reste la banalisation des paysages par la vitesse

Chaque mode de transport produit un paysage qui se banalise ensuite. La route romaine a du faire sensation au départ. Ce fut identique pour le chemin de fer, mais c'est banalisant à présent. Pour les autoroutes et le TGV, on y fait attention car elles perçoivent le 1% paysager avec quelques réussites. Vu d'un train à grande vitesse, le paysage s'enfuit, on ne voit que les lointains, la perception est modifiée.

III. L'éclairage par les règlements

Le paysage est une construction perpétuelle, il n'est pas un objet. Il n'existe pas de définition précise, la loi est minimaliste malgré la Convention Européenne² qui la complète. Le mitage n'est pas inexorable mais il faut être prudent, un paysage banalisé peut devenir hostile. Les lignes de force anciennes sont contredites par des constructions nouvelles. En France, la Loi Paysage prend en compte la sauvegarde des paysages, et concerne les lotissements, les grandes surfaces, les littoraux. La gestion qualitative des paysages ordinaires dans les villes reste à faire. Dans les chartes de pays, la charte paysagère est facultative. Dans la Charte européenne, c'est une partie de paysage qui est concernée, etc....

Quelle réponse apporter à la banalisation des paysages ?

Le paysage n'est pas une page blanche. S'il n'est pas vu, il faut s'interroger, exacerber la géographie du territoire, dépasser la parcelle pour l'entité, afin de retrouver de l'ampleur. On ne peut pas se limiter à des parcelles étriquées. A Bordeaux (Michel Desvigne), des architectes paysagistes ont fait une mise en paysage sur 30 km de long. Ce paysage de friche industrielle va être requalifié mais il faut reconnaître que ce n'est pas avec des schémas haussmanniens qu'on résoudra le problème des banlieues. Les architectes pensent trop « aux images stockées sur des réseaux informatiques, les cabinets travaillent rapidement et sans réelle urbanité » ; c'est l'espace habité qu'il faut penser dans la durée et l'étendue. Des aménagements doivent jouer sur la variation des densités du végétal et du bâti. On peut mettre la friche en paysage, on procède par mimétisme [cf. l'exemple allemand, la transformation des casernes Vauban à Fribourg]³.

Toutes les sociétés ne sont pas concernées mais les ressources originales et cachées doivent être révélées. C'est par un nouvel aménagement des lieux que l'on modifiera les paysages. Nous sommes dans un système qui produit une sanctuarisation du paysage et une banalisation du reste, comme le montre l'exemple du rond point.

Questions

² http://www.coe.int/T/F/Coop%E9ration_culturelle/Environnement/Paysage/

³ <http://www.freiburg-futour.de/index.php>

**Peut-on parler de l'uniformisation des paysages des grands ensembles ou n'est-ce pas une erreur de représentation car ils ont été le fruit d'imagination d'architectes différents ?
Faut-il détruire ce paysage ou l'aménager ?**

En France, les grands ensembles datent de la charte d'Athènes en 1933. Au début, ils n'étaient pas banals. Ils le sont devenus dans les années 70 quand on a privilégié la verticalité et l'horizontalité. Sis à la périphérie des villes pour des questions de foncier car on cherchait les terrains les moins chers. Au départ, les architectes avaient prévu des transitions, des bosquets, des pelouses qui n'ont pas été réalisées pour des raisons d'économie. On s'est contenté de parkings, de lignes droites. Les repères minima n'ont pas été respectés.

En 1950, en France, il n'y avait pas d'eau courante, de confort, de salles de bains. C'était un progrès et même si beaucoup de ZUP se ressemblent, faut-il les démolir ? Les requalifier coûte cher. Certains projets sont débanalisants et originaux, il faut s'en inspirer. Dans tout grand projet il faudrait faire passer le paysagiste avant l'architecte, disait Dominique Voynet. Dans le contexte de l'époque, on ne l'a pas fait mais ces grands ensembles étaient des œuvres que l'on les aime ou non.

Le mot clé est-il authenticité ? On apprécie un caractère authentique qui est opposé à la banalisation, ne faut-il pas une recherche pour retrouver l'authenticité ?

Dans tous les projets, la dimension identitaire est présente. Elle est à la base des politiques mais n'est-ce pas un manque d'imagination ? Faut-il toujours regarder en arrière ?

L'idée de Bernard Lassus pour l'arsenal de Rochefort était basée sur le travail d'une historienne, qui avait prouvé que des botanistes avaient ramené des bégonias⁴. On a voulu requalifier Rochefort autour d'un projet centré sur le bégonia et c'est devenu un projet européen. Grâce à cela, Rochefort est le plus gros centre de recherche européen et mondial du bégonia. On n'a pas fait pas une copie conforme, Bernard Lassus a fait appel à l'imaginaire des gens et n'a pas essayé de recopier le passé.

On assiste aussi à des falsifications. Le vignoble des Coteaux du Layon, a reçu des fonds européens pour la restauration du vignoble. Le paysage a été requalifié par les viticulteurs qui ont fait des terrasses alors qu'autrefois, ils labouraient du haut vers le bas. Le vignoble a changé d'aspect mais sans référence historique : les cépages ne sont pas les mêmes. On a fait appel au passé mais avec une perspective économique moderne.

Uniformisation et falsification d'identités. Les lotissements se ressemblent mais par trois variables, couverture, façade et couleur, on arrive à une identité dans les lotissements. Quelle est la réalité du mas provençal devenu symbole du midi alors que la maison traditionnelle de l'Hérault est très différente ?

Quand l'identité est recréée de toutes pièces, quelles sont les contraintes que peut imposer ce paysage recréé ?

Y a-t-il des formes de coercition de l'architecture ?

Chaque situation locale est différente, les contraintes sont fortes si le site est inscrit ou classé, sinon les maires et la DDE ont beaucoup de liberté. On n'acceptera pas n'importe quel type de permis dans les mairies. La palette de couleurs est très large mais en voulant faire du provençal en Provence, on banalise. Dans le quartier où je vis, dans un rayon de cent mètres autour d'un carrefour, se trouvent un chalet, une maison périgourdine, deux maisons de style provençal, soit 6 à 8 styles différents. Ni le conseil municipal, ni la DDE, ne sont intervenus. C'est aussi la liberté de chacun, on peut rêver d'une maison provençale en Alsace. On touche à la liberté individuelle... Dans bien des régions, il y a des maisons à restaurer, on pourrait les privilégier plutôt que de multiplier les lotissements mais c'est contraignant. Dans les lotissements périurbains, on veut vivre comme en ville, avec des trottoirs et des lumières. Des villes se font concurrence pour accueillir des taxes d'habitation à défaut de taxes professionnelles, elles ne vont pas décourager les candidats avec des normes trop strictes.

Antoine Waechter

On relève trois moteurs dans la banalisation des paysages :

- **La standardisation industrielle : les mêmes entreprises fournissent les mêmes bâtiments agricoles en kit,**
- **L'économie de marché,**
- **La globalisation.**

Il faut accepter des coûts supplémentaires pour éviter la standardisation.

⁴ <http://www.begonia.rochefort.fr/default.htm>

C'est une forme d'acculturation territoriale, il n'y a plus de projets collectifs, la société est individualiste, on construit sans tenir compte des autres. Peut être ces lotissements se cicatrissent-ils avec le temps. On regrette une absence d'autorité alors le paysage est fonction de pouvoir ou d'absence de pouvoir. Si le paysage est dégradé, c'est par défaut d'autorité et des règlements peu ou pas appliqués ; les nouveaux règlements d'urbanistes même la SRU, ont des effets réduits, On vise la dérégularisation permanente des textes en matière de permis de construire. Il n'y a pas de projets collectifs, ni d'autorité pour l'appliquer.

En ce qui concerne les paysages d'exception et les paysages quotidiens, on a besoin de savoir qu'un paysage existe sans avoir besoin de le fréquenter. On ne vivrait pas quotidiennement dans un paysage unique sinon il perdrait sa dimension d'exception mais on vit dans le quotidien, qui doit être de qualité car il est le cadre de vie qui détermine le bien être. Aujourd'hui, ce sont les Parisiens qui ont le plus fort taux de résidence secondaire avec des autoroutes pour les rejoindre.

Dans certaines régions, les filières bois étaient adjointes aux concepteurs de bâtiments agricoles mais l'expérience s'est arrêtée faute de crédits. Il y a un problème de pouvoir, si la municipalité est laxiste, les règlements ne sont pas appliqués. Dans d'autres pays, la réglementation est plus rigide. En France, les mandats renouvelables ainsi que la proximité accentuent le phénomène.

La distance entre le pouvoir et le territoire qu'il gère me préoccupe. La gestion du littoral est une compétence d'Etat mais chaque commune avec la décentralisation tente de construire sa petite station et sauf dans certains endroits à enjeux, le pouvoir est loin. Les plans et projets d'aménagements existent mais quel pouvoir a compétence pour agir ?

Autrement dit, le paysage est avant tout une question d'argent ?

(FD)

Les enjeux financiers sont considérables : bureaux d'étude, atlas de paysages, intégrer un bâtiment, l'enterrer, le limiter, tout se traduit par des surcoûts, la qualité paysagère et celle du cadre de vie mettent en jeu des sommes importantes. C'est vrai, il faut prendre en compte cette dimension.

Les palmiers de Nice, patrimoine local, sont-ils authentiques ?

Ils servent à se souvenir de ce qu'étaient ou avaient été des personnes ou des événements dans le passé. On peut prendre l'exemple de Beaulieu sur Dordogne (19). Jouissant d'un climat d'abri au pied du Massif Central, la ville a été adoptée par les négociants en vin de Bordeaux, qui ont construit des maisons de maître avec deux à quatre palmiers, car c'était un signe de réussite sociale.

Intervention de M. Waechter

Sans culture, l'argent donne des résultats catastrophiques, c'est dramatique comme le démontre le Sundgau. A propos des éoliennes, on les installe sur des lignes de crêtes, or elles mesurent 120 mètres de haut, aucun objet d'une telle taille n'existe dans la nature, elles surplombent tout. Il faut une analyse fine et physique pour les intégrer au paysage. Le développement actuel est contestable, les promoteurs cherchent à faire de l'argent et non à économiser de l'énergie.

Michel Périgord

Le paysage est éminemment culturel. « **Landschaft** » est le plus vieux mot connu appliqué à la notion de territoire. Son sens était plus large dès le VI^{ème}. Il qualifiait la patrie, la région, le « Heimat ». Le mot paysage est entré dans les dictionnaires français en 1549, au XVI^{ème} siècle –seulement-, mais le « paysage » existait bien avant, pour désigner la toile peinte...

Café de Michel Périgord

La banalisation du paysage

Au café Rey à Mulhouse, le 16 décembre 2005

Notes

Michel Périgord et Françoise Dieterich